

Regards croisés sur l'entreprise familiale et perspectives

Du 1 octobre 2017 au 30 septembre 2018



- * Responsables du projet : Jacques JAUSSAUD (CATT), Arnaud LECOURT (CRAJ)
- * Chercheurs : Laurent ABADIE (CRAJ), Bruno AMANN (LGCO, Univ. Toulouse 3), Lucas BENTO DE CARVALHO (CRAJ), Emmanuelle CARGNELLO (CREG-MET) Béatrice JALUZOT (Institut d'Asie Orientale, Sciences-po Lyon), Julien MARTINE (CRCAO, Univ. Paris Diderot), Karine RODRIGUEZ (CRAJ)

Projet :

Les entreprises familiales représentent la colonne vertébrale de notre économie actuelle : en effet les études contemporaines indiquent que près de 80% des entreprises mondiales sont des entreprises familiales.

Il s'agit d'une entité dont les membres d'une même ou de plusieurs familles constituent ensemble le premier actionnaire. L'entreprise familiale implique généralement le père, son épouse et, le plus souvent, leurs enfants, dans une perspective de succession de génération en génération.

Dans une telle entreprise, c'est la famille qui décide de la stratégie à suivre (en s'orientant principalement vers des projets à moyen et long termes) et de la succession du dirigeant. L'entrepreneuriat en famille se caractérise donc par une flexibilité conséquente, des relations durables et enfin une dimension humaine, caractéristiques qui, selon la littérature, constituent incontestablement des atouts. L'aspect émotionnel domine très souvent les différents stades de développement tels que la succession de l'entreprise, et son professionnalisation liée à sa croissance.

D'abord, un état des lieux de la situation des sociétés de famille (PME et grandes sociétés) devra être entrepris, car sur cette thématique, au-delà de ressources statistiques, il n'y a que peu de travaux offrant une vision globale du secteur, notamment dans une approche de comparaisons internationales. Ce projet souhaite remédier à ce manque. Les questions qui y seront traitées concernent : la défaillance de l'entreprise, les problématiques liées à la succession, le management de l'entreprise, les mésententes familiales, les investissements et les financements, les relations contractuelles, les ressources humaines...

Dans la mesure où il s'agit de procéder par le biais d'une analyse comparée, celle-ci s'appuiera sur les systèmes juridiques et de management des entreprises familiales dans

différents pays (France, Italie, Espagne, Japon, Québec...), de traditions et de systèmes juridiques différents, se basant sur des relations partenariales existantes et d'autres à développer. A terme, l'objectif de ce maillage relationnel est de créer un réseau de chercheurs et d'institutions susceptibles d'alimenter les recherches, y associant des juristes, des économistes, des gestionnaires et des sociologues du milieu universitaire ainsi que des partenaires professionnels locaux, nationaux et internationaux. Dans le cadre de ce projet, nous allons identifier de manière systématique les chercheurs et centres de recherche En Europe, en Amérique du Nord et en Asie (en particulier Japon) qui produisent sur la question des entreprises familiales, et entreront en échanges approfondis avec eux. Le rôle attendu de chaque partenaire est à terme de mettre à disposition certaines données de son environnement national, afin que nous disposions de matières comparatives pour les analyses à réaliser.

Commanditaire :

UPPA

Durée :

12 mois